



## PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2025

Présents :

Elu : Jean-Paul MARCHAND

Bureau de l'Amicale : Bernard GRELET, Fabienne GOUIN, Pascal THEVENOT, Jérôme FISCHER

Sections : Dominique VIOLLEAU, Christophe BROUSSEAU, Amélie DANNION (+ pouvoir du badminton), Fabrice TRAVERS, Audrey KEKENER (Hand + Ecole du sport), Gérard LHOPITEAU, Anne-Sophie PIERRE, Richard MACE, Arnaud ROSSIGNOL (pouvoir à la boxe), Mélyssa TEIXEIRA (Roller), Stéchu HACHE (pouvoir M DURPOIX), Richard CAILLAUD (Body), Danièle BOMMER (GV), Ludovic DIDELOT (Aïki-Taï-Dô), Arnaud ROSSIGNOL (Savate)

Début de la réunion : 19h50

Fin de la réunion : 20h20

- **Le quorum de 49 est atteint.**
- Nombre de voix à atteindre : 97. 86 voix représentées

### **1) Bilan financier – Saison 2023/2024**

Le Président ouvre la réunion en présentant le bilan financier qui n'avait pas pu être présenté lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2024.

Le déficit d'exploitation est de 6 381 euros dû à une baisse de la subvention municipale compréhensible au regard des difficultés financières du moment, et au paiement/réception du minibus avec 2 ans de retard.

Le Président met aux voix l'adoption du bilan, demande si l'assemblée souhaite voter à bulletins secrets. L'assemblée souhaite le vote à main levée.

**Le bilan est accepté à l'unanimité.**

### **2) Election du bureau de l'Amicale**

Pour respecter les statuts de renouvellement des bureaux par olympiades, l'élection peut avoir lieu.

Le Président demande si le vote doit se faire à bulletin secret. L'ensemble des participants souhaite voter à main levée.

  
FG

Bureau sortant : Bernard GRELET (Président), Pascal THEVENOT (Vice-Président),  
Fabienne GOUIN (Secrétaire), Jérôme FISCHER (Trésorier)

Le Président aurait souhaité « passer la main ». Après un appel à candidature, personne ne se manifeste. Le Président s'engage donc dans un nouveau mandat, mais ce sera le dernier.

Le bureau sortant se représentant sans nouvelle candidature, le Président met aux voix la prolongation pour 4 ans du bureau sortant.

**Résultat de l'élection : le bureau est réélu à l'unanimité**

Le Président



La secrétaire

